



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

No 0 2 4 3 1

ARRETE N° /2015 – SPJCS du 09 DEC. 2015

Portant renouvellement de l'agrément de l'association Comité DAL 974 Ile de la Réunion

**LE PREFET DE LA REUNION
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU l'article L 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation;

VU l'article R 441-13-1 du code de la construction et de l'habitation;

VU le courrier en date du 31 août 2015 du comité Droit Au Logement 974 Ile de la Réunion demandant le renouvellement de l'agrément prévu aux article L 441-2-3 et R 441-13-1 du code de la construction et de l'habitation

VU les statuts de la l'association comité Droit Au Logement 974 Ile de la Réunion

SUR rapport de Mme la Directrice de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;

Et

SUR proposition de Mr. le Sous Préfet à la Cohésion Sociale et de la Jeunesse ;

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Il est accordé à l'association Comité Droit Au Logement 974 Ile de la Réunion un agrément en qualité d'association de défense des personnes en situation d'exclusion chargée d'assister les personnes déposant un recours au titre du droit au logement opposable

ARTICLE 2 :

Dans le cadre de sa mission d'assistance défini à l'article 1, l'association Comité Droit Au Logement 974 Ile de la Réunion, peut accompagner les requérants en leur apportant aides et conseils lors de la constitution de leur recours auprès de la commission de médiation et devant le tribunal administratif.

ARTICLE 3 :

L'agrément est accordé pour une durée de 5 ans et peut être retiré à tout moment si l'association ne satisfait pas aux conditions de l'agrément ou en cas de manquements graves à ces obligations

ARTICLE 4 :

Mr. Le Secrétaire Général de la Préfecture, M. le Sous-Préfet à la Jeunesse et à la Cohésion Sociale et Mme la Directrice de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint-Denis, le 09 DEC. 2015

Le Préfet de La Réunion,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sorain', is written over a horizontal blue line.

Dominique SORAIN